

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/05/2022

Dossier complet le :

19/05/2022

N° d'enregistrement :

2022\_6265

### 1. Intitulé du projet

Projet pilote d'ombrières agrivoltaïques – Site de Brouchy (80)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GREEN'IS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Benoît BOUGLER

RCS / SIRET

8 5 2 3 9 4 1 2 1 0 0 0 1 0

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire - Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc	Installation photovoltaïque en ombrières d'une puissance supérieure à 250 kWc
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Travaux et constructions qui créent une emprise au sol au sens de l'article R420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe à l'est de la RD4937, rue de Chauny, à la sortie du bourg de Brouchy en direction de Ham, au sud-est du département de la Somme, en région Hauts-de-France.

Le projet comprend :

- 1 ilot d'ombrières de 34 080 m<sup>2</sup> à une hauteur comprise entre 5 m et 8,5 m
- 1 poste de livraison et transformation (maximum 3m x 12m et d'une hauteur d'environ 2,5m à 3,5m).
- 1 citerne incendie au sud-est de la parcelle

Ces structures seront ancrées au sol via l'intermédiaire de pieux dans le sol.

Les tables suivront le soleil d'est en ouest.

La technologie tracker permet de capter un maximum de soleil et favorise un ombrage tournant et une protection des cultures.

## 4.2 Objectifs du projet

La mise en place de l'ombrière agrivoltaïque se fera sur une parcelle cultivée (céréales/pomme de terre) d'une exploitation d'environ 450 ha de SAU, dont une cinquantaine en agriculture biologique. L'ombrière est conçue de manière à permettre le passage des engins et donc le maintien de l'activité agricole. Ce projet innovant est mené à titre expérimental sur une durée de 9 ans renouvelable. Il doit permettre d'étudier les effets de l'agrivoltaïsme sur l'amélioration de la productivité, de la croissance végétative, et de la qualité alimentaire du fait de l'ombrage partiel apporté par les panneaux photovoltaïques.

Les bénéfices attendus du projet sont les suivantes :

- Protection contre les excès de rayonnement dans certaines conditions,
- Baisse de la température et du stress hydrique : l'ombrage induit peut entraîner un refroidissement sous la structure le jour, quelques degrés de plus que la température ambiante la nuit donc une réduction de l'amplitude thermique, diminuer les besoins en irrigation et/ou améliorer le rendement en cas de conduite en sec et sécheresse

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La durée de construction du parc est évaluée à environ 6 mois. Le chantier se déroulera en plusieurs phases :

- La préparation du terrain : mise en sécurité du site, marquage et piquetage, balisage et création de la plateforme et de l'accès au poste de livraison/transformation ;
- Les travaux de pelle pour le creusement des tranchées pour le passage des câbles et l'implantation des fondations ; Le linéaire et la largeur des tranchées seront réduits au minimum possible sur l'ensemble du projet ;
- Le montage de l'infrastructure agrivoltaïque : système de support et fixation des panneaux ;
- La pose et la connexion des câbles ;
- L'implantation des bâtiments techniques (PTR/PDL) : opération très localisée sur le site. Le bâtiment technique est pré-équipé et pré-câblé en usine (transformateurs et cellules HTA) ;
- L'installation et le paramétrage des composants électriques (onduleurs) ;
- L'installation et le paramétrage du système de surveillance ;
- L'installation, la configuration et la connexion du poste de livraison.

Le chantier sera organisé de manière à limiter au minimum les impacts sur le sol existant compte-tenu du maintien de l'activité agricole sous la structure.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet a été développé en concertation avec l'agriculteur propriétaire et exploitant du terrain.

La rotation mise en place sous la structure à Brouchy sera la suivante : rhubarbe (pérenne) sur une bande, qui devrait bien être adaptée aux conditions d'ombrage partiel généré par la structure Honestum, irriguée au goutte à goutte, et sur les 5 autres bandes différentes espèces qui tourneront de l'une à l'autre selon la rotation suivante : Blé, Féverole, Pomme de Terre \*, Blé, Haricot \* (\* irriguées au sprinkler).

L'essai sera mené selon un protocole identique et strictement défini par des ingénieurs agronomes sous les 3 ha d'ombrières, ainsi que sur 3 ha adjacents dit « témoins ».

La durée d'exploitation et d'expérimentation est envisagée sur une durée minimum de 9 ans renouvelable.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire selon l'article R421-1 du code de l'urbanisme

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puissance nominale	P = 2900 kWc
Îlot d'ombrières	Surface projetée = 34 080 m <sup>2</sup> Hauteur : entre 5 m et 8,5 m
Emprise au sol (fondation et poste technique)	Emprise au sol < 200 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Site localisé au nord du bourg de la commune de Brouchy.

Adresse :  
Rue de Chauny  
80400 Brouchy

Parcelles cadastrales :  
Section ZD Parcelle n°33

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 03° 6' 3" 456 Lat. 49° 42' 57" 187

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche (ZNIEFF de type 2) se situe à 1,6 km de l'aire d'étude immédiate (Haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude éloignée (rayon de 5 km) compte deux monuments historiques. Aucun d'eux ne présente de sensibilité vis-à-vis du projet du fait de leur éloignement ou du contexte bâti ou boisé dans lequel ils se situent.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est présente au sein de l'aire d'étude immédiate, ni sur critère botanique ni sur critère pédologique. Des zones humides sont présentes en bordure de la rivière de la Beine et au sein du bois du Château. Elles ne sont pas impactées par le projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est retrouvé dans l'aire d'étude éloignée (rayon de 5 km). Les sites Natura 2000 les plus proches sont retrouvés à plus de 14 km de l'aire d'étude rapprochée sans lien fonctionnel ni interaction possible avec le projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les fondations n'impacteront pas les nappes souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'essentiel (90%) de l'aire d'étude est artificialisé (culture notamment) et présente des enjeux négligeables à faibles pour la faune et la flore. Les enjeux peuvent être considérés comme étant faibles à localement moyens pour l'avifaune et les chiroptères. Les effets résiduels du projet après application des mesures d'évitement et de réduction sont négligeables.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune interaction fonctionnelle régulière ne peut être envisagée entre le patrimoine d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation des sites Natura 2000 les plus proches (plus de 14 km) et celui présent sur l'aire d'étude rapprochée. En conséquence, aucune évaluation des incidences au titre de Natura 2000 n'est requise pour ce projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière, énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est conçu de manière à permettre une production énergétique en complément de la production agricole pré-existante et maintenue.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de sismicité 1 (très faible) Exposition à un aléa retrait-gonflement des argiles faible : une étude géotechnique sera réalisée afin de préciser les principes constructifs à mettre en œuvre pour la fondation des pieux de la structure porteuse et assurer sa stabilité.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les principales sources de nuisances et de pollutions sont liées à la phase chantier (bruit, rejets atmosphériques des engins). Elles restent négligeables au regard de la nature et de la durée du chantier et de l'environnement du site.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations n'induiront pas de modification des niveaux de trafic et n'occasionneront pas de gêne à la circulation ni à l'entretien de la route (RD4937). L'accès au site se fera depuis l'accès existant à la Ferme de la Folie, à partir de la RD4937 en sortie de la zone agglomérée de Brouchy. L'augmentation temporaire de trafic liée à la phase chantier ne sera pas significative. Toutes les dispositions seront prises pour garantir un niveau de sécurité routière optimal.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources de bruit seront limitées à la phase chantier (engins, construction). Cette nuisance est faible et temporaire.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun éclairage de l'installation n'est prévu.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tri des déchets liés à l'activité humaine et à l'activité du chantier en phase de construction et de démantèlement - Évacuation vers les filières de traitement adaptées



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans un territoire très ouvert tel que le plateau de Santerre, l'implantation d'ombrières agrivoltaiques a inévitablement une incidence visuelle pour les riverains susceptibles de percevoir le projet, ainsi que pour les automobilistes qui circulent à proximité. La mise en place d'une haie bocagère autour de l'ilot d'ombrière viendra atténuer la présence visuelle du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maintien de l'activité agricole pré-existante

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

A ce jour, aucun projet existant ou approuvé susceptible d'engendrer des incidences cumulées n'est identifié dans le secteur d'implantation du projet ni à proximité.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Assistance environnementale et/ou maîtrise d'œuvre en phase chantier par un écologue  
 Balisage des emprises du chantier et évitement des zones sensibles aux abords des emprises  
 Mise en œuvre d'un chantier respectueux de l'environnement pour réduire les nuisances et prévenir tout risque de pollution  
 Renforcement des continuités écologiques & limitation de la visibilité du projet par la création de haies  
 Mise en place d'un panneau d'information sur le projet  
 Maintien et entretien du site durant toute la durée d'exploitation. Nettoyage des panneaux photovoltaïques : engagement à ne pas utiliser de détergents ou de produits phytosanitaires  
 Suivi agronomique et écologique durant toute la durée d'exploitation

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les études environnementales jointes au présent dossier permettent de conclure à l'absence d'impacts notables sur l'environnement et la santé humaine. Ainsi, la réalisation d'une évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Note environnementale Annexe 8 : Étude écologique Annexe 9 : Étude paysagère Annexe 10 : Note complémentaire sur les modifications apportées

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Valbonne

le,

18/05/2011

Signature



